

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 15

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

870

Dieu Humanité Patrie

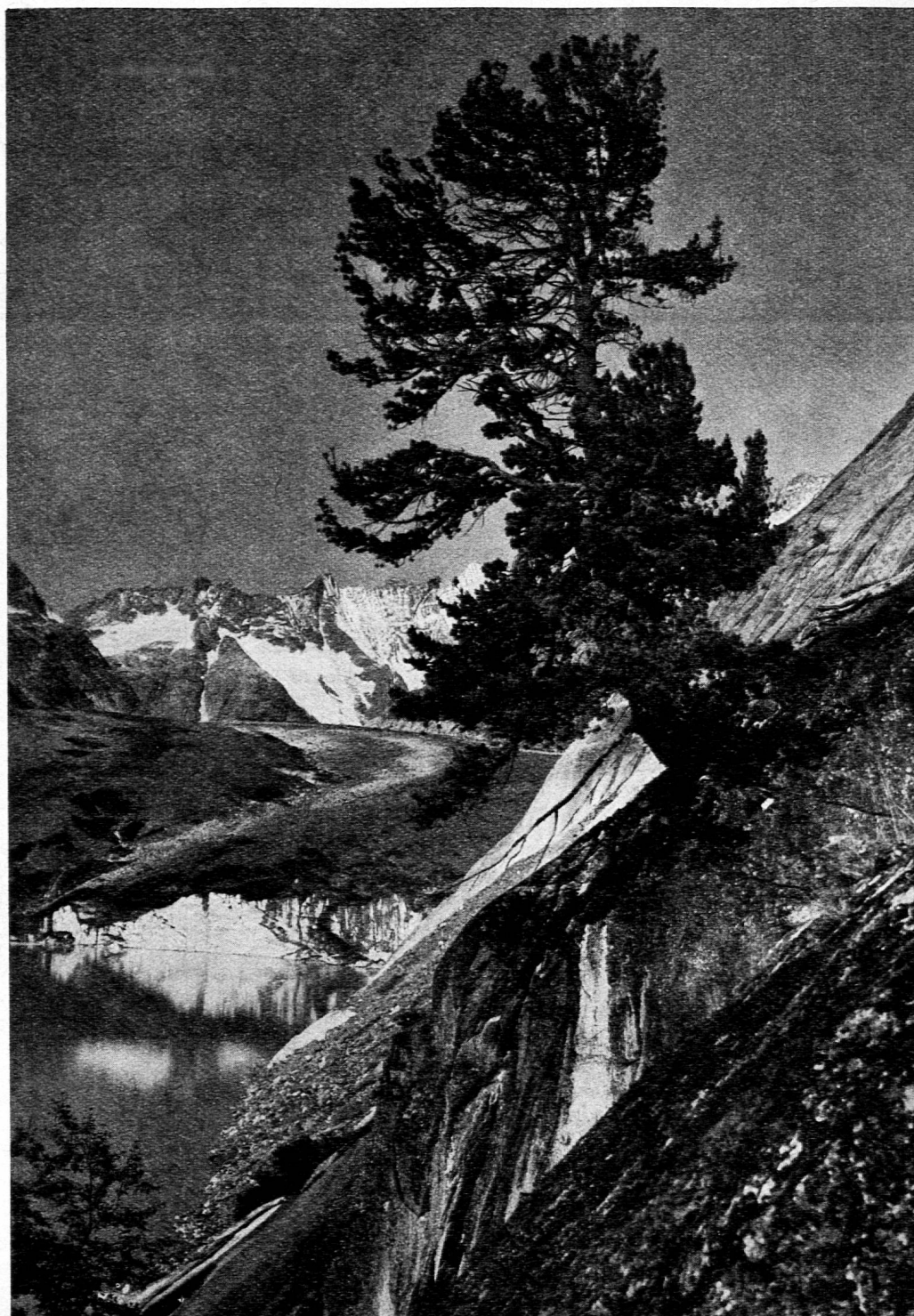
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nourri
de
roc
et
de
lumière



Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

Connus depuis de nombreuses années comme **photographes officiels** de nombreux collègues

PHOTO-CINÉ

Nicolet et fils

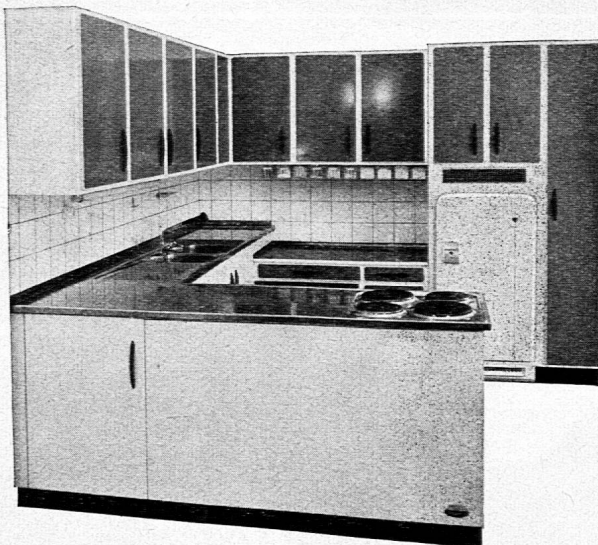
LE LOCLE

Place du Marché
Téléphone (039) 5 36 55

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 59
Téléphone (039) 2 25 92

se feront également un plaisir de vous fournir tous les articles pour la photo et le cinéma : appareils projecteurs, écrans, films, etc. Tous travaux d'amateurs en noir et en couleurs. Participant au magasin-photo de l'EXPO.



Adressez-nous vos projets,
nous vous conseillerons volontiers.
Notre longue expérience vous assure
une solution sérieusement étudiée, bien
adaptée à votre idée, pour votre cuisine.

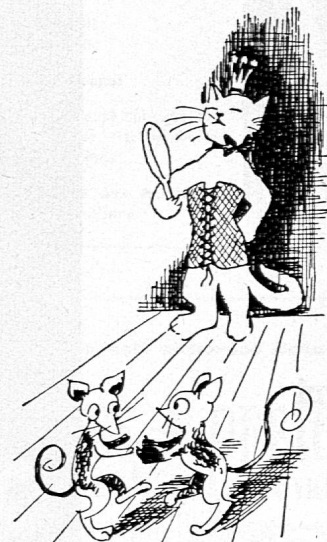
FAEL

Degoumois & Cie, S.A.

Saint-Blaise

Viso

*La haute couture
de la gaine*



ON PEUT DANSER, IL
ADMIRE SA

Viso

A la Cité du Livre

Le Locle

gravures originales

Chagall - Sarthou -
Utrillo - Adam -
Brouet - Janssem -
Clave - Lebadang -
Yankel - etc.

Au printemps, une régénération de l'organisme s'impose.

La nouvelle collection

« La santé dans ma poche »

vous offre de multiples possibilités.

Les 4 merveilles	
Carotte - citron - ail - thym	Fr. 2.55
Les céréales	Fr. 3.05
Les troubles digestifs	Fr. 4.40
Le miel	Fr. 2.55
Le cœur et la circulation	Fr. 4.40

Plus de 25 titres disponibles.

Demandez à votre libraire.

Agent général pour la Suisse:

J. Muhlethaler, GENÈVE



S'il vous arrive d'être impliqué dans un accident malgré toute votre prudence, vous apprécierez, comme toutes les personnes intéressées, les services d'une Société connue pour la loyauté qu'elle apporte au règlement des sinistres.

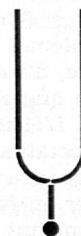
Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle

Vient de paraître: aux Editions Fœtisch Frères S. A.
Lausanne

AU DIAPASON



recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »
publié en collaboration avec la Société Cantonale des
Chanteurs Vaudois



L'agence de voyages

Auderset & Dubois

16, place Cornavin, Genève, tél. 32 60 00

propose ses merveilleux circuits en car :

Copenhague via la Hollande, 15 jours.

La Verte Albion et l'Ecosse, 16 jours.

Florence — Rome — Sorrento — Capri, 12 jours,
etc., etc. Demandez le programme gratuit.

Billets d'avion et splendides croisières.

VAUD

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Avis

Les collègues membres de la SPR et ayant fonctionné comme maître au sein d'une école suisse de l'étranger sont priés de s'annoncer par écrit au président SPR, Armand Veillon, Colondalles 18, Montreux. Merci d'avance !

Activités des femmes dans la SPV

Lors du Congrès 1962, Mlle J. Epars, présidente de la section du Pays d'Enhaut, a proposé l'étude du thème « Comment donner aux femmes plus d'occasions de se manifester dans les activités de notre Société ».

La moitié des sections se sont penchées sur ce problème ; nous les en remercions, et résumons ci-dessous leurs rapports.

Constatations

1. Les statuts actuels de la SPV et de sa Caisse de secours assurent une parfaite égalité des droits entre collègues des deux sexes.

2. Nos membres féminins qui acceptent de participer à l'activité de la Société manifestent de l'initiative et ont le goût du travail bien fait.

3. Il faut donc regretter que beaucoup restent indifférentes, timides ou trop modestes.

Sans entrer dans des considérations générales touchant à l'attitude de la femme en face de toute société, relevons cependant que les préoccupations de nos collègues femmes touchent plus à la pédagogie qu'aux problèmes d'ordre corporatif. Dans cette deuxième catégorie, d'autre part, le cas particulier l'intéresse davantage que celui de la collectivité.

4. L'élément féminin formant la majorité de notre Association, il est de notre devoir d'inviter nos collègues à prendre une part plus active à nos travaux, à participer en force aux assemblées générales ou de sections, et surtout à accepter les charges qui leur sont proposées.

Vœux

1. Les comités de district et les délégations de sections à l'assemblée des délégués SPV comprendront une représentation féminine suffisante.

2. Dans les sections qui n'ont droit qu'à un représentant à l'assemblée des délégués, le président pourra se faire accompagner d'une collègue avec voix consultative ; la réciproque sera également valable.

3. Il sera créé une Commission cantonale consultative du Corps enseignant féminin, qui sera entendue par le Comité central chaque fois que des questions le concernant plus spécialement se présenteront.

Conclusion

Le Comité central, qui veille à ce que les collègues femmes figurent en proportion équitable dans chacune des commissions qu'il crée, invite les sections à prendre note des deux premiers vœux.

Il mettra très prochainement sur pied la commission prévue au point 3 des vœux.

Enfin, comme le « Bulletin d'information » a été créé dans le but de resserrer les liens entre comité et mem-

bres SPV sur le plan cantonal, il recommande aux présidents de sections de faire tout ce qui est possible pour unir leurs membres au sein des districts.

Association des maîtres des classes supérieures

L'assemblée générale de printemps prévue pour le 2 mai est reportée au samedi 16 mai. Chaque membre recevra en temps utile la convocation qui lui indiquera l'ordre du jour ainsi que le lieu et l'heure de cette réunion.

De plus nous portons à la connaissance de nos collègues ce qui suit : il est dès maintenant rendu possible aux maîtres qui désirent enseigner l'algèbre aux élèves filles de nos classes supérieures de réquisitionner les manuels nécessaires. Vous voudrez bien, pour cela, vous adresser à M. H. Bovey, chef des fournitures et éditions scolaires. Il est bien entendu que cet enseignement n'est pas une obligation et que seuls, ceux qui le désirent, ont cette possibilité.

M. Matthey, secr.

Concours sur les beaux arbres du canton de Vaud

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres du Corps enseignant primaire vaudois, vous avez reçu un pli de la part de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, qui vous offre une collaboration dans laquelle chacun trouvera son avantage :

Vous-mêmes sous la forme d'un matériel d'enseignement nouveau, souple et gratuit.

La LVPN dans son entreprise d'information.

Vos élèves enfin, qui apprécient certainement les leçons de plein air.

Il n'est pas question de faire de tous les petits Vaudois des amants de la nature. Toutefois, en apprenant à connaître les bêtes et les plantes à l'âge où ils sont le plus près d'eux, on peut espérer que quelques-uns finiront par les aimer et que, devenus grands, ils contribueront à les protéger.

Pour ce premier essai, nous vous proposons un partenaire de tout repos, **un bel arbre**. Il s'agit donc d'en choisir un capable de frapper l'imagination et de susciter l'amitié de vos élèves par sa taille, sa beauté, sa situation ou encore son histoire. C'est facile à la campagne, où chaque village possède son vieux tilleul, son chêne centenaire ou son grand fayard. En ville, il faudra se rabattre sur ceux des parcs publics.

Un jeu de 15 fiches

Cette étude a été préparée à votre intention et rédigée sous forme de fiches. Chacun peut les utiliser comme il l'entend. Toutefois, elles ont été écrites en vue d'apprendre aux élèves non seulement à connaître leur arbre, mais aussi à le comprendre ! C'est pourquoi elles devraient provoquer des observations personnelles et permettre ce contact réel, matériel, auquel nous tenons tant, cette espèce de dialogue entre le jeune naturaliste et son partenaire.

Un livre gratuit

Pour compléter cette documentation, le Service cantonal des forêts, chasse et pêche, nous a offert spontanément sa collaboration en mettant gratuitement à la disposition des instituteurs et des institutrices qui en feront la demande, un magnifique ouvrage illustré en couleurs, sur les arbres des forêts et des jardins. Notre circulaire vous donnera des précisions à ce propos. Nous nous réjouissons de cette collaboration qui s'établit ainsi entre un service cantonal, le Corps enseignant primaire et les protecteurs de la nature et nous exprimons à M. Robert, chef de service, et à M. Badan, son adjoint, nos sentiments de gratitude, auxquels nous joignons — si vous le permettez — les vôtres.

Le concours

On aurait pu se contenter de rédiger ces fiches et de vous les adresser, en espérant qu'elles seraient utilisées. Nous avons voulu encourager les maîtres et leurs élèves en organisant, sur le plan cantonal, un concours, doté de nombreux **prix en espèces**. Toutes les classes sont donc invitées à tirer de leurs observations fragmentaires un travail collectif, journal, fichier, croquis, photos, etc., sorte de petite monographie donnant de l'arbre choisi une image vivante et représentative. Les conditions de ce concours et la liste des prix figureront dans notre circulaire.

Publication d'une œuvre collective

S'ils sont assez nombreux, ces travaux finiront par constituer une réelle valeur documentaire. C'est pourquoi, d'entente et avec la collaboration du Service des forêts, nous avons l'intention d'en faire la synthèse, qui sera publiée sous le titre de

Les beaux arbres du canton de Vaud par les écoles primaires vaudoises.

Mais il va de soi que ce beau projet ne pourra se réaliser que si les participants au concours sont suffisamment nombreux et répartis dans l'ensemble du canton.

Activités de la LVPN

Ajoutons pour terminer que cette action sur le plan scolaire s'inscrit dans le cadre général de notre activité éducative, par laquelle nous essayons d'amener nos concitoyens et nos concitoyennes à prendre conscience de la valeur de notre patrimoine naturel et de la nécessité de le protéger contre les massacres inutiles et les exploitations abusives.

Il va de soi que cette ambitieuse entreprise dépasse nos faibles moyens organiques et que nous ne pouvons espérer obtenir quelque résultat qu'en faisant appel à des hommes et à des femmes de bonne volonté.

Cette fois c'est à vous, chers collègues instituteurs et institutrices, que nous demandons de l'aide. Certains que vous approuvez notre cause et que vous répondrez favorablement à notre démarche, nous vous remercions très sincèrement.

Distribution

Notre documentation est destinée aux degrés moyen et supérieur, ainsi qu'aux classes supérieures. Pour éviter des erreurs ou des oublis, elle sera adressée à tous les membres du Corps enseignant primaire. Si, en dépit de cette précaution, quelqu'un ne la recevait pas, il peut la réclamer au soussigné.

Daniel Aubert, professeur,
président LVPN,
2, ch. des Faverges,
LAUSANNE.

Le Comité central donne tout son appui à ce concours et le recommande chaleureusement aux membres de la SPV.

Pour le Comité central :
R. Schmutz, prés.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes, Service de l'enseignement primaire, jusqu'au 2 mai 1964.

Montricher : maîtresse semi-enfantine. Obligation d'habiter l'appartement mis à disposition par la commune.

Peney-le-Jorat : instituteur ou institutrice primaire.

Ropraz : maîtresse de travaux à l'aiguille.

Guilde de travail

(Techniques Freinet)

La Commission enfantine se réunira le vendredi 1er mai, dès 16 h. 30, dans la classe de Mme A. Schmid, à Clarens.

Au programme : échos du Congrès d'Annecy ; le journal scolaire.

Avis à tout intéressé.

La responsable : Mad. Gebhard.

AVMG. — Cours de tennis

Lieu : Lausanne et Grandson.

Date : 29 avril ou 6 mai.

Matériel : une raquette et 3 balles.

Cette initiation au tennis est ouverte à tout membre du Corps enseignant primaire ou secondaire. Si les participants le désirent, ce cours pourra être suivi de séances supplémentaires.

Une convocation avec lieu et date sera envoyée à chaque participant.

Renseignements et inscription, jusqu'au 25 avril, auprès de Jean Claret, Bois-Gentil 25, Lausanne. Tél. 24 49 22.

Pour l'AVGM, le chef technique :
Daniel Jan.

POUR UNE MEILLEURE ÉCOLE VAUDOISE

Classes à options (I) : l'idée

1. — Droit à l'instruction, reclassement des élites, réforme de structure, ces expressions reviennent sans cesse, depuis quelques années, dans une foule de conférences, d'articles et de publications traitant ce problème.

Dans notre petite république vaudoise, ce droit n'est plus guère contesté aujourd'hui. Et le préjugé « L'école primaire au peuple, le collège pour les bourgeois » a presque entièrement disparu. A cet égard, il est réjouissant de constater que la réforme de l'enseignement secondaire de 1956 a donné des résultats très positifs. Le plus remarquable me semble être celui d'avoir habitué de larges milieux de notre population à envoyer leurs enfants au collège. Le pli commence à être pris, une heureuse tradition se crée : chacun peut maintenant, quelle que soit sa condition sociale, envoyer ses enfants à l'école secondaire.

Il restera à savoir dans quelle mesure l'élargissement de la base du recrutement des classes secondaires aura permis une généralisation de l'enseignement universitaire. Tout le nœud de cette réforme est là. Pour l'heure, bornons-nous à espérer que l'idée de « l'aristocratie de culture », si chère à de larges milieux universitaires, apparaisse enfin ce qu'elle a toujours été : un préjugé de classe, aussi injuste que paralysant, et peu conforme à notre esprit démocratique.

2. — S'il est de bon ton aujourd'hui, de rejeter avec mépris « les idées de nos pères », surtout celles qui ont un caractère contraignant, je me garderai d'oublier cependant que nous appartenons à un pays de grande tradition protestante. Le professeur Pierre Jaccard rappelle opportunément que l'origine actuelle des revendications sociales en matière d'éducation ne remonte pas à la révolution, mais à la Réforme. « Preuve en soient les Edits de Réformation et de l'Instruction publique obligatoires promulgués le 21 mai 1536 par le peuple de Genève assemblé en conseil général. » Et M. Jaccard ajoute : « On avait compris alors que seule l'obligation légale assurée à l'enfant du pauvre la possibilité de s'instruire... On était loin de penser à ce que nos contemporains appellent les droits sociaux de l'homme : il n'était question que d'égards humains et de solidarité chrétienne. La voie ouverte alors n'en était pas moins celle de la civilisation. » (Politique de l'emploi et de l'éducation. 2e partie, chapitre 2.)

La Bible et les catéchismes ont joué un rôle déterminant dans le développement de l'instruction populaire des pays protestants, à une époque où Voltaire affirmait tout crûment : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. »

Poursuivant leurs efforts dans le domaine de l'éducation, les pays anglo-saxons, en premier lieu les Etats-Unis, dès le milieu du 19e siècle, généralisaient l'instruction élémentaire (primaire et secondaire), si bien qu'aujourd'hui la jeunesse américaine suit, dans son écrasante majorité, les cours des High School jusqu'à 17 ou 18 ans. On mesure ainsi mieux la distance qui sépare la plus vieille démocratie du monde de la plus puissante !

Il serait intéressant d'étudier comment la Suisse, pays novateur en matière pédagogique au début du 19e siècle, pays de haut renom industriel, s'est laissé peu à peu distancer, au point de n'occuper aujourd'hui qu'un rang bien honnête parmi les nations ayant un niveau élevé de culture.

Certes, des efforts sont entrepris partout en Suisse pour remédier à cette situation. Des réformes s'élaborent, et le peuple suisse a voté un article constitutionnel permettant à la Confédération d'intervenir dans le domaine de l'enseignement. Mais il faudra du temps pour vaincre non seulement les habitudes et les préjugés de notre peuple et de ses représentants élus, mais encore ceux, tout aussi tenaces, des enseignants de tous les degrés.

Et c'est ainsi que, poursuivant nos efforts sur la voie du progrès, nous aurons affirmé notre fidélité aux traditions de notre pays.

3. — La réforme de structure de l'école vaudoise a fait l'objet de longs débats au sein de la commission extra-parlementaire prévue à cet effet, et dans laquelle la SPV était représentée par 4 de nos collègues (Mlle Ducraux, MM. Michel, J.-P. Rochat et Ruffetta). Le rapport de cette commission, actuellement en cours de rédaction, sera prochainement déposé sur le bureau

du Conseil d'Etat par les soins de M. Pierre Freymond, avocat à Lausanne.

Cet hiver, une commission de la SPV, présidée par M. Guidoux, maître d'application, a mis à l'étude « l'aménagement de la division pratique du second degré », autrement dit le problème des classes terminales primaires. Un premier projet a été présenté au Comité central, qui l'étudie actuellement.

La réforme de structure sera une œuvre de très grande envergure. Son adoption par le Grand Conseil — si adoption il y a — n'interviendra pas avant plusieurs années. Il ne peut en être autrement ; songez un peu à la complexité des questions. D'autre part, il s'écoulera un nombre d'années probablement tout aussi considérable avant que la réforme adoptée ne produise son plein effet.

C'est dire que nous n'en avons pas fini avec notre bonne vieille école traditionnelle. C'est dire aussi que tous les perfectionnements apportés, durant les années à venir, à son organisation et à ses méthodes, toutes les expériences entreprises à bon escient, serviront efficacement à sa réforme.

Le système des classes à options est précisément l'une de ces expériences.

4. — L'organisation actuelle de l'enseignement vaudois entretient le préjugé tenace d'une hiérarchie entre les différentes formes d'intelligence et crée, de ce fait, inévitablement, deux catégories d'enfants : ceux qui ont réussi, et ceux qui échouent toujours. Dans cette dernière catégorie, on trouve, chiffre considérable, le 50 % du total des écoliers primaires et secondaires, c'est-à-dire tous les enfants qui ne feront jamais « que » l'école primaire.

Cette différenciation prend un caractère alarmant, lorsque, à 16 ans, l'élève de primaire doit choisir un métier. Si les adolescents venant d'une école secondaire ou primaire supérieures ont de la facilité à entrer dans la carrière de leur choix, les « primaires » éprouvent par contre une réelle difficulté à trouver une place d'apprenti qui corresponde non seulement à leurs aptitudes, mais surtout à leurs goûts, que ce soit dans l'administration, le commerce ou l'industrie. On sait que certaines maisons lausannoises les éliminent automatiquement : ils n'ont pas de diplôme !

Il devenait donc essentiel que les chances de promotions intellectuelles et professionnelles de la moitié de l'effectif de la jeunesse du canton ne soient pas compromises par ce phénomène constaté de dévalorisation de l'enseignement, au degré supérieur de l'école primaire. Il fallait redonner confiance aux élèves des classes terminales primaires et à leurs parents. Le problème était de trouver un climat, une méthode et une organisation qui donnent à ces préadolescents la possibilité de cultiver ce qu'il y a de meilleur en eux, plutôt que de se borner à constater éternellement leurs faiblesses et leurs défauts.

Voilà !

Prochaine chronique : « A Lausanne ».

Emile Buxcel.

GENÈVE

Kermesse en faveur d'Aigues-Vertes

Aigues-Vertes ! Que de chemin parcouru depuis 1960, date de la fondation de cette communauté de travail pour adolescents mentalement déficients.

Dans un cadre merveilleux de la campagne genevoise, une douzaine de jeunes filles et jeunes gens ont

découvert leur raison de vivre. Tout être éprouve le besoin d'avoir un foyer, de s'intéresser à un travail, d'appartenir à un groupement. Tout cela, le village d'Aigues-Vertes l'offre à ses hôtes.

Là-bas, la vie se déroule à un rythme qui permet à chacun de donner son maximum. Ce qui frappe le

visiteur, c'est la bonne volonté, la conviction et la joie que tous mettent à leurs occupations. Occupations bien diverses : tissage de pièces d'étoffe, fabrication d'objets de menuiserie, travaux ménagers, jardinage. On parle même de créer un atelier de poterie.

Si les journées sont bien remplies, les soirées ne manquent pas d'intérêt. C'est le moment des loisirs, de la détente ; on écoute de la musique, on se recueille, on regarde un film.

A l'heure actuelle où tant de jeunes paraissent blasés et ne savent pas s'enthousiasmer, n'est-il pas émouvant d'entendre un grand gars vous dire : « Venez voir notre tracteur, et puis vous savez, il est à nous ! »

Aigues-Vertes qui a l'ambition d'accueillir prochainement septante adolescents et adultes projette de construire plusieurs unités d'habitations.

Les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet se chiffrent par centaines de milliers de francs. C'est pour financer une partie de ces dépenses que le « Lions Club », de Genève, organise une grande kermesse les 24, 25 et 26 avril au Palais des Expositions.

Nul doute que cette initiative ne rencontre un accueil chaleureux parmi toute la population genevoise et principalement parmi tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de la jeunesse.

F. H.

UIG Dames - Rapport de la présidente (fin)

Quels ont été les autres faits marquants de cet exercice ?

Le 24 avril 1963, une assemblée générale de la section des dames se réunissait à l'Ecole Ferdinand Hodler pour élire nos délégués à la CIA, et pour entendre Mlle Martin qui nous emmena à Ceylan grâce à ses clichés merveilleux et à son intéressant exposé. Nous n'étions, hélas, qu'une vingtaine (sur 262 !) soit moins du 10 % !

Le 8 mai, la présidente de l'UIG était invitée à assister à l'inauguration du Monument Henry Dunant. (Le comité Henry Dunant ayant atteint son but s'est dissous le 29 janvier 1964).

Le 22 mai, M. Reverdin nous entretenait de « Eynard, précurseur de l'Assistance technique ».

Comme chaque année, le séminaire de Chexbres permit à trois d'entre nous de prendre contact de façon sympathique avec nos collègues de Romandie. Le sujet traité cette année était : « La formation continue ». (Ce problème de perfectionnement, de réajustement de la formation a été évoqué par M. Roller lors d'un entretien que nous avons eu avec lui par la suite comme étant un des aspects de notre revalorisation morale.)

Comme d'habitude, nous assistions le 25 juin à la distribution des brevets.

Cette nouvelle volée de jeunes collègues, nous l'avons accueillie le 2 octobre lors d'une séance d'information.

Les visites organisées par l'UIG et le CIPR nous emmenèrent cette année en deux équipes dans ce monde qu'est la fabrique de montres Universal. Nous y fûmes cordialement reçus les 10 et 17 octobre.

Le 16 octobre, nous assistions avec nos collègues délégués de la SPV les bureaux de M. Egger, au Palais Wilson. M. Egger est chargé de rechercher toute la documentation se rapportant au domaine de l'école en Suisse ; qu'il s'agisse de manuels, de vacances, ou de

salaires, c'est auprès de lui qu'on peut obtenir tous les renseignements.

Le 6 novembre, l'Echo de Vernier nous permit de passer une agréable soirée théâtrale en compagnie de « l'Avare », fort bien interprété.

Notre traditionnel thé des correspondantes réunit une douzaine d'entre nous le 27 novembre. Toujours les mêmes questions : « Sommes-nous réellement soutenues dans le travail — pourtant considérable et effectif — du comité ? »

Pourquoi ces absences de plus en plus nombreuses aux assemblées... sauf lorsqu'il s'agit de revalorisation matérielle ?

III. — Centre d'information

Que ferions-nous sans lui ? Et que ferions-nous sans son animateur, M. Gallay ?

Il eut, cette année, à faire face à des tâches de plus en plus lourdes. En effet, en plus des travaux d'intérêt pédagogique dont nous avons pris l'habitude d'attendre la parution, le Centre a encore tiré des milliers de feuilles.

Jamais, depuis la fondation du Centre, les machines n'ont tant tourné : Rapport de revalorisation matérielle, convocations aux assemblées plénières, documentation envoyée au DIP, au Conseil d'Etat, aux délégués du Grand Conseil, aux maires des différentes communes, aux partis politiques, aux journalistes...

Nous pouvons adresser un chaleureux merci à M. Gallay pour l'immense service qu'il a rendu à l'Union.

IV. — Groupe choral

A la suite de difficultés de recrutement, M. Delor, le chef apprécié du Groupe choral, s'est vu obligé de faire appel à d'autres forces qu'à celles d'instituteurs ou d'institutrices et a modifié les structures de sa chorale qui s'est ainsi détachée de l'UIG. Nous souhaitons plein succès à M. Delor avec cette nouvelle formation, et nous nous réjouissons de la voir se produire au cours de l'année. Deux grands thèmes de travail : L'année J.J. Dalcroze, et surtout, la Cantate pour la Paix, de B. Britten.

V. — Assurances scolaire

Voici un problème qui ne semble pas prêt d'être liquidé !

UIG et DIP sont d'accord pour que le Corps enseignant ne perçoive plus les cotisations.

Le Grand Conseil a nommé une commission présidée par M. Bertholet chargée de s'occuper de ce problème car les prestations de l'assurance scolaire stipulent le concours obligatoire des enseignants.

M. Chavanne a écrit à M. Giudici, directeur de l'assurance scolaire à ce sujet, mais rien n'est encore réglé, aucune décision n'a encore été prise.

VI. — Relations avec les autres sociétés pédagogiques

Après le Congrès de Bienne « Vers une école romande », la SPR a créé une commission, la CASIC (Commission pour les affaires scolaires intercantionales). Nous y avons deux représentantes : Mme Haldas et Mme Excoffier.

Genève a proposé les thèmes d'étude suivants :

- a) unification du début de l'année scolaire ;
- b) début de la scolarité obligatoire ;
- c) unification des degrés ;
- d) harmonisation des programmes.

La CASIC se réunit régulièrement et nous pouvons espérer des suites concrètes à ces travaux, d'autant plus que les chefs des Départements de l'instruction publique ont eux aussi nommé une commission travaillant à ces problèmes.

VII. — Congrès SPR 1966

Les Congrès de la SPR ayant lieu tous les 4 ans, il nous faut déjà penser à celui de 1966.

Les sujets proposés par l'UIG sont :

- a) la formation du Corps enseignant romand ;
- b) la pénurie du personnel enseignant, ses causes, ses conséquences, ses remèdes.

VIII. — Direction de l'enseignement primaire

C'est avec regret que nous avons vu M. Jotterand quitter ce poste. C'est à lui que nous devons les séances de délégations qui nous ont permis tant d'échanges de vues avec le DIP.

Espérons que M. Christie maintiendra ces séances, nous laissant ainsi la possibilité d'exprimer le point de vue de l'Union.

Conclusion

Cette année a été, comme vous avez pu le constater, une année de lutte, de lutte sur tous les fronts. Elle a exigé beaucoup de présence, et a entraîné beaucoup de frais. C'est pourquoi M. Gallay, l'animateur de Vernier, propose que l'UIG recrée ce qui a déjà existé : un fonds de lutte, qui nous permette de faire face à tous nos frais de papier, d'impression, de poste, sans trop grever notre budget, afin de ne pas être obligés d'augmenter les cotisations.

Ce fonds de lutte est laissé à votre générosité. Vous recevrez prochainement un bulletin vert ; si vous désirez que l'UIG puisse continuer à défendre vos intérêts, réservez-lui bon accueil ; nous vous en remercions déjà.

A la fin de cette année, trois de nos collègues du comité nous quittent :

Mme Béguin, maman de deux petits enfants n'a plus le temps de nous consacrer ses mercredis.

Mlle Pellaton se voit obligée de nous quitter pour raisons de santé.

Et Mme Sallansonnet nous abandonne après trois années passés avec nous.

A toutes trois, nous adressons nos remerciements pour leur aide et leur appui.

Nos remerciements vont aussi à Mlle Weyl et à M. Soldini pour leur précieuse collaboration tout au long de cette année.

Ainsi, voilà cette « toute jeune présidente » arrivée au terme de son année d'activité. Elle ne saurait terminer son rapport sans remercier chacune de ses collègues de l'ambiance sympathique qui a régné au comité, de la bonne volonté de toutes, de l'entraide et de la collaboration qu'elle a trouvées.

Grâce à ce comité, ce que Mlle Vachoux, notre ancienne présidente, nous disait l'an passé est vrai : oui, cette tâche était digne d'être entreprise avec joie et confiance, oui, elle procure aussi du contentement et des plaisirs.

I. Meyer.

NEUCHÂTEL

TRIBUNE LIBRE

Le problème du vocabulaire orthographique au canton de Neuchâtel

Introduction

Le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel a introduit en 1963 un nouveau manuel de « Vocabulaire-grammaire » en troisième année primaire.

L'auteur prétend en faire un manuel de français comprenant les travaux : lecture - langage et élocution - chasse aux mots - conjugaison et exercices d'application - vocabulaire orthographique - exercices oraux et écrits - dictées - grammaire.

Je me bornerai à quelques remarques concernant le vocabulaire orthographique. Je cite la préface :

« ... Les mots déjà étudiés en 2e année sont repris et introduits dans les exercices. Le choix des mots nouveaux n'a rien d'empirique. Grâce aux recherches entreprises par la pédagogie expérimentale, il a été possible d'établir scientifiquement un vocabulaire fondamental du français répondant aux besoins de l'enfant et aux exigences moyennes de la vie de l'adulte. Les listes établies par M. Albert Pirenne ont servi de guide à l'auteur dans le choix des mots dont les élèves doivent étudier la forme orthographique. »¹

¹ Jeanneret Willy, « Vocabulaire-Grammaire », degré inférieur. DIP du c. de Neuchâtel, 1963, p. 5.

Combien ces phrases nous satisfont, car le « Programme d'orthographe d'usage » de Pirenne connaît chez nous nombre de tenants. Témoin en sont les travaux de nos collègues Mayer, Reichenbach, Barthoulot, Guye, Reymond, Nicoulin et tous ceux dont nous ignorons le nom. De plus, chaque normalien reçoit (ou recevait), durant ces études, ce précieux document et nombre d'entre eux l'utilisent dans leur classe.

Analyse du manuel officiel

1. La présentation des mots en listes rattachés d'une manière factice à 18 « centres d'intérêt » (bien que centre d'étude serait l'expression exacte) n'améliore pas les listes alphabétiques. J'eusse préféré voir ces mots mieux employés (dans la lecture d'introduction par exemple).
2. De plus, il me paraît indispensable au degré inférieur que les dictées soient basées sur le vocabulaire orthographique. Or, si je prends un exemple², sur une cinquantaine de mots, huit n'appartiennent pas à la liste prévue par l'auteur.
3. Enfin, le dépouillement des listes nous dévoile la licence avec laquelle l'auteur a utilisé Pirenne.

Tab. 1. Liste Jeanneret 2e année dépouillée d'après Pirenne et le « Français élémentaire ».

² Op. cit., p. 55, dictée No 5 : Mon village.

Pirenne	2e	3e	4e	5e	6e	7e	F.e	?	Totaux
Nom	93	115	62	30	12	7	2	19	340
Verbes	28	45	8	4	1	2	3	2	93
Adj.	32	27	5	5	—	—	10	1	80
Mots inv.	35	10	—	—	—	—	4	—	49
Pronoms art.	4	2	—	—	—	—	1	17	24
TOTAUX	192	199	75	39	13	9	20	39	586/212

Tab. 2. Liste Jeanneret 3e année dépouillée d'après Pirenne et le « Français élémentaire ».

Pirenne	2e	3e	4e	5e	6e	7e	F.e	?	Totaux
Noms	5	120	182	31	15	5	6	26	390
Verbes	18	58	69	8	2	2	—	3	160
Adj.	1	17	42	3	—	2	4	2	71
Mots inv.	—	25	15	—	—	—	4	3	47
Pronoms art.	—	1	—	—	—	—	1	—	2
TOTAUX	24	221	308	42	17	9	15	34	670/236

Ces tableaux appellent quelques remarques : l'auteur a ajouté quelques mots d'usage courant, on ne saurait lui en faire grief.

L'augmentation inconsidérée des mots à apprendre présente un danger de superficialité.

En 2e année : 225 mots (Pirenne)
586 mots (Jeanneret)
352 mots (Mayer et Reichenbach)
En 3e année : 476 mots (Pirenne)
670 mots (Jeanneret)
523 mots (Mayer et Reichenbach)

Le maître ou la maîtresse de troisième année aura donc pour travail de faire répéter et apprendre 1256 mots (sans parler de ceux introduits dans les dictées). Je doute que l'on obtienne des résultats durables et surtout à proportion des heures passées en classe et à domicile.

Conclusion

Ces remarques sont d'autant plus amères que nous connaissons les travaux de certains collègues : le talent pédagogique, la qualité didactique des travaux, les méthodes scientifiques contrôlées président à leur élaboration. Je pense, en particulier, au « Vocabulaire orthographique de base » de François Ters, Georges Mayer et Daniel Reichenbach qui est sorti de presse récemment.

M. Adolphe Ischer en a déjà parlé dans l'« Educateur » No 12 du 3 avril 1964. De plus, la SPN a voté la résolution visant à l'adoption par le Département de l'instruction publique de ce « monument » comme ouvrage de base du programme de français.

Allons-nous enfin progresser dans ce domaine ? A nous de traduire notre enthousiasme par des faits !

M. Evard.

JURA BERNOIS

Un nouveau livre d'ouvrages : « Travaux à l'aiguille »

Au début de l'année scolaire 1964-1965 nous sommes heureux d'annoncer aux enseignants la parution du nouveau livre d'ouvrages : « Travaux à l'aiguille ». Attendu depuis longtemps, il réjouira les institutrices, les maîtresses d'ouvrages et les maîtresses d'école ménagère qui étaient privées de directives depuis que l'édition de « Mon livre d'ouvrages » par Mlle Reinhard et Mme F. Munzinger-Maux était épuisée.

Le nouveau guide de l'enseignement des ouvrages est l'œuvre d'un groupe d'institutrices et de maîtresses d'ouvrages. Le but principal visé par les auteurs est de créer une unité d'enseignement, supprimant ainsi diversité et dispersion dans le choix des techniques.

« Travaux à l'aiguille » nous a conquis au premier coup d'œil. Sa présentation soignée, riche et attrayante, aux nombreux croquis et clichés en couleur, sa conception moderne, ses textes simples et précis en font un manuel-outil indispensable. Chaque technique y est bien définie et laisse à la maîtresse la liberté de porter son choix sur celle qu'elle jugera la mieux adaptée au degré d'enseignement, au programme ou au mode d'exécution de l'ouvrage. Ce manuel permet d'introduire avec aisance des procédés nouveaux adaptés aux temps actuels. Il supprime les textes écrits dans le classeur, d'où économie de temps appréciable, allégeant et facilitant l'exécution du plan d'études. Propriété de l'élève, il sera un précieux instrument de travail à

l'école, dans les cours post-scolaires et au sein de la famille.

Très complet, le nouveau livre d'ouvrages se compose de trois parties : la couture, le tricotage, le crochet, toutes trois réunies en un volume de 159 pages. L'étude des patrons n'y figure pas, vu la modification constante de leur structure et de leur conception.

Nous recommandons vivement au personnel enseignant féminin de se procurer « Travaux à l'aiguille » pour le prix de Fr. 9.80 à la Librairie de l'Etat, Moserstrasse 2, à Berne. Nous avons la certitude que toute maîtresse d'ouvrages en sera enchantée. Ct.

Rapport annuel 1963 du Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles - Loveresse (J.B.) (fin)

Rapport de la ferme


Le nouveau chef d'exploitation du domaine de l'Etat, M. Gobat, a vécu sa première année complète à Loveresse. Il est secondé par un deuxième employé, M. Baumgartner, à son poste depuis 6 ans.

En 1963, il a étéensemencé 1 ha 20 a de prairies artificielles. Sur les 120 a de blé semé, 45 ont été perdus à cause du gel. On a semé 110 a d'orge et d'avoine.

La récolte des pommes de terre fut excellente. Le plantage dont s'occupe M. Cardon, jardinier-concierge, avec une compétence et un dévouement exemplaires, a donné des produits de qualité.

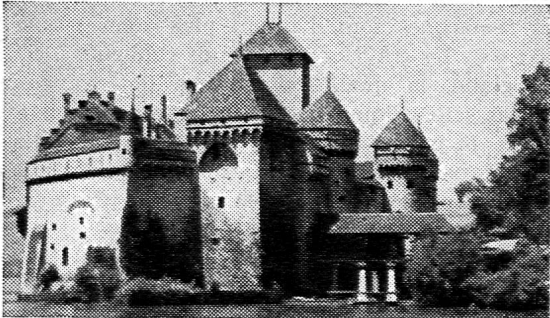
Le rendement laitier a été bon. La récolte de foin a été très moyenne, mais de bonne qualité ; celle du regain fut défavorable.

Henniez-Lithinée S. A.



Henniez-Lithinée

L'eau qui
fait du bien



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de Montreux
Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

H. BODEMER S. A.

**Bijoutiers
Joilliers
Créations**

Rue Bel-Air 20

Tél 2 48 47

La Chaux-de-Fonds

CAFÉ ROMAND St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

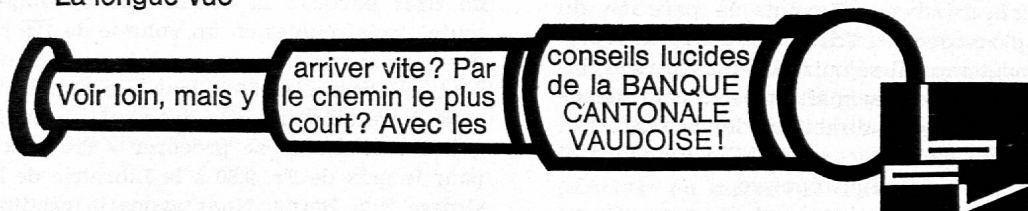
L. Péclat

Pour vos vacances,
pour vos voyages,
par fer, air ou mer,
adressez-vous à :

VERON-GRAUER S. A.

22, rue du Mont-Blanc, Genève. Tél. (022) 32 64 40

La longue-vue



La moisson a souffert du gel et la pluie a fait germer du blé ; le rendement de celui-ci a été de 25 kg à l'are contre 40 l'an passé ; le poids à l'hectolitre a été de 77 kg contre 82 en 1962. L'avoine, en particulier, a passablement souffert de la pluie.

Le domaine a été reçu membre de la Société des sélectionneurs du Jura.

En ce qui concerne l'élevage, il n'y a rien de particulier à signaler, sinon l'élimination de vieux bétail, la naissance de deux poulains hongres et la vente d'une jument.

Le parc des machines s'est accru d'un tracteur avec remorque, d'une charrue portée, d'un char à pneu et d'un grand râteau.

Les recettes budgétées ont été atteintes.

Dans le cadre d'une évolution indispensable de ce domaine, et dans la perspective d'une transformation prévue, le chef d'exploitation estime nécessaire de poser les problèmes suivants : nouvelle porcherie, contrôle

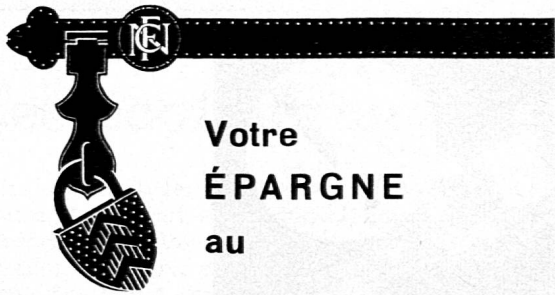
intégral des bovins, cultures intensives, développement du parc à machines, chemins d'accès, engagement possible d'un apprenti agricole.

Les employés agricoles n'ont pas eu une année facile. Ils méritent aussi nos remerciements.

En conclusion

Ce rapport, le dixième des directeurs soussignés, est aussi leur dernier. Démissionnaires en fin d'année pour le 31 mars 1964, ils ont choisi la solution de sagesse de rentrer dans le rang. Il ne leur appartient pas d'écrire si leur action a été valable ou non. L'art d'éduquer est peut-être plus difficile qu'on pense et la critique en est aisée... Ce qui compte, c'est d'avoir servi avec les forces reçues, avec l'idéal accepté, sans rien attendre d'autre qu'un clair regard d'enfant, qu'un sourire heureux, qu'un mot confiant. Merci, fillettes du Foyer, de nous les avoir donnés !

Les directeurs du Foyer de Loveresse :
M. et Mme Henri Reber.



Votre
ÉPARGNE
au

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

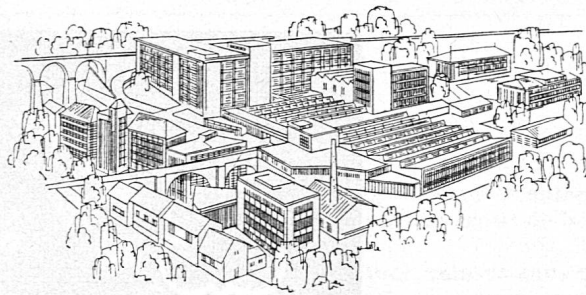
Livrets nominatifs actuellement intérêt 2 3/4 %

Dès le 1^{er} juillet 1964

3 %

Rue du Môle 6
Neuchâtel — Chaux-de-Fonds — Le Locle

25 correspondants dans le canton

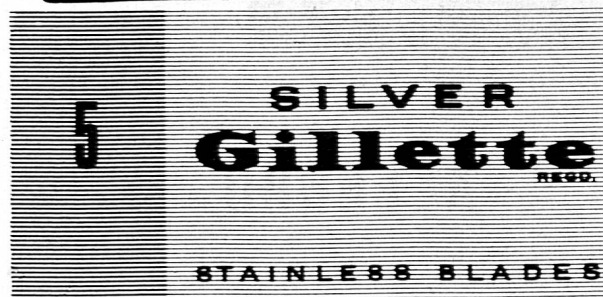
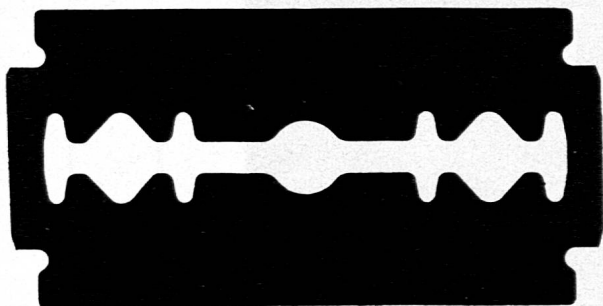


C'est dans ces bâtiments modernes
que se fabriquent nos délicieuses
spécialités



du **Suchard**
c'est si bon!

NOUVEAU! SILVER GILLETTE



DURÉE EXTRAORDINAIRE ET RÉPUTATION MONDIALE DU FAMEUX TRANCHANT GILLETTE

GiD 2f

Gillette®

VR Chemins de fer neuchâtelois

RVT

Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

CMN

Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin

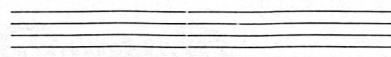
Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 106

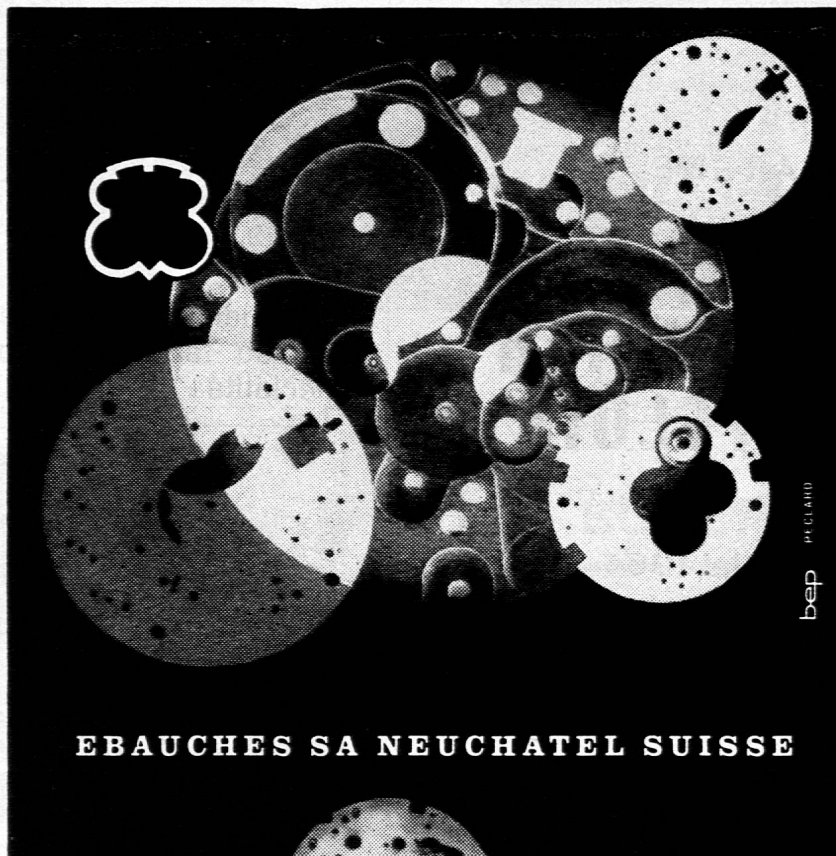
Subventionné par l'Etat et la ville de Neuchâtel
Classes de professionnels et d'amateurs
Entrée en tout temps Directeur : Roger Boss

hug

Neuchâtel



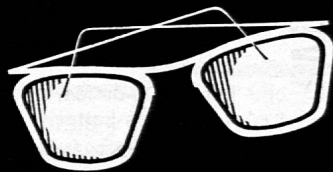
Pour la musique



bep PICARD

EBAUCHES SA NEUCHÂTEL SUISSE

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

Pour tous les buts de courses d'école, y compris l'Expo 64, les autocars sont à votre disposition.

Demandez, sans engagement, un devis pour les projets qui vous intéressent.

Autocars FISCHER

MARIN
Neuchâtel
Tél. 7 55 21

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

Le cyclomoteur **ALLEGRO** est un des plus modernes



Moteur Sachs 2 vitesses, avec ventilateur. Monte les côtes de 20 % sans pédaler. Moyeux à tambours centraux au freinage puissant. Grand phare 15 watts. Support central. Cadenas brasé, porte-bagages à ressort.

Tôles de protection efficaces. Prix du kilomètre : env. 1 centime.

(Sans permis) (avec plaque vélo)

Venez l'essayer à l'agence officielle :

Cycles **ALLEGRO**
ARNOLD GRANDJEAN S.A.
NEUCHÂTEL.

Les écoliers neuchâtelois et l'Expo

Les organisateurs de l'Exposition nationale ont tenu, comme chacun sait, à associer la jeunesse suisse à cette entreprise exceptionnelle. Nombreux sont les écoliers qui dans l'ensemble du pays, ont participé avec enthousiasme au grand concours intitulé « Reportage national ».

Sur les 806 classes primaires et secondaires que compte le canton de Neuchâtel, le 23 % d'entre elles ont répondu « présent » et ont fourni une remarquable moisson de travaux collectifs ou individuels, ce qui représente un record quantitatif plus élevé que la moyenne générale suisse.

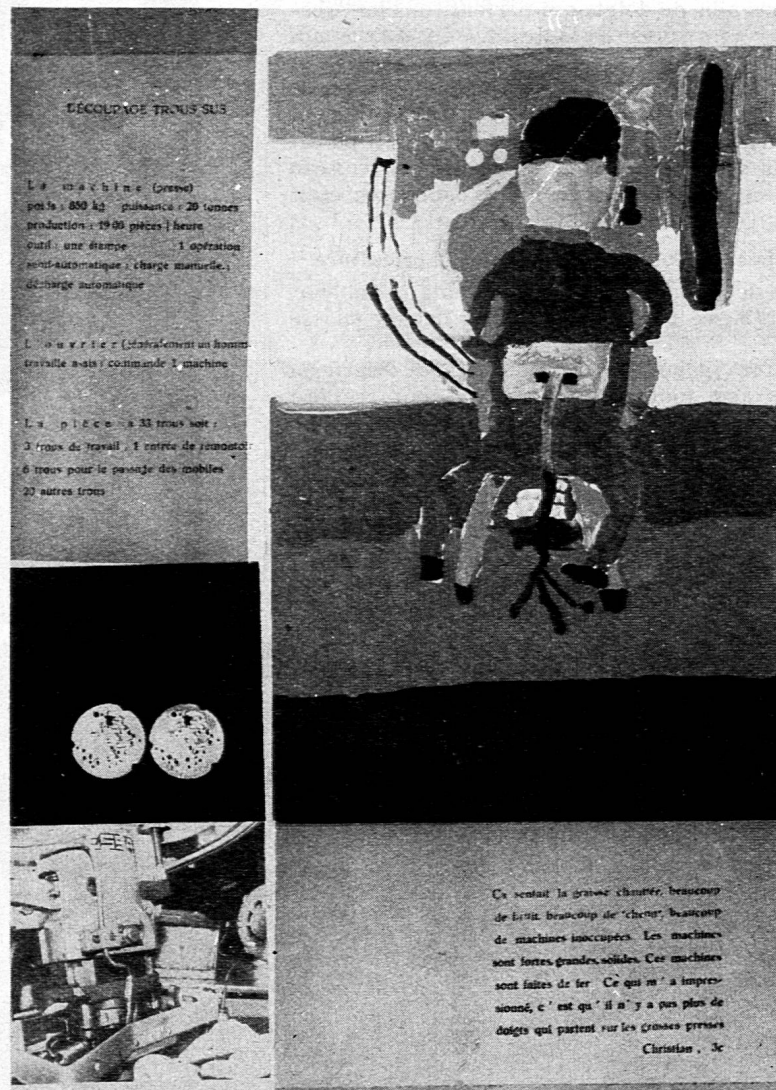
Ce concours de grande envergure a permis de faire appel à tous les talents. L'esprit de recherche, l'esprit d'équipe, un contact étroit avec les milieux économi-

nistrés mais il remercie toutes les maisons et entreprises qui ont fait preuve d'un magnifique esprit de bonne entente et de collaboration.

Qualitativement il y avait de tout, cela va sans dire. Aussi un tri sévère a-t-il dû être fait par un jury compétent et impartial présidé par le sympathique et dévoué ancien inspecteur Ch. Bonny.

Nous avons pu admirer à loisir l'ensemble des travaux sélectionnés exposés dans une salle de gymnastique au collège de la Promenade, à Neuchâtel, juste avant l'expédition pour Lausanne.

Nous avons constaté la présentation de nombreuses monographies, sous formes de cahiers, plaquettes et albums, richement décorées et illustrées, des maquettes fort bien construites représentant châteaux, fabriques, ou villages entiers.



ques tant industriels qu'agricoles furent nécessaires à nos écoliers, leurs travaux ayant pour but de mettre en valeur les régions qu'ils habitent.

Le Corps enseignant neuchâtelois est donc non seulement très fier de l'effort immense de ses petits admi-

Mais deux œuvres maîtresses considérables, dominant le tout, ont eu les honneurs de la presse (Cf. « Feuille d'Avis de Neuchâtel » des 12 et 21 février 1964). Il s'agit en l'occurrence de deux immenses panneaux qui décoreront chacun un pavillon de l'Exposition nationale.

**L'horloger de demain présente
l'horlogerie d'aujourd'hui**

Ainsi est intitulée l'œuvre de 78 élèves de Fontainemelon (classes de MM. Claude Grandjean, Francis Berthoud et Maurice Evard).

Un panneau de 12,20 m de long sur 1,80 m de haut couvert de 73 feuillets et flanqué de planisphères, présente toutes les pièces de la montre (pièces réelles fournies par les usines) accompagnées de dessins et d'explications (texte en quatre langues).

Le temps consacré à ce travail a duré des mois. Les élèves ont visité les ateliers, observé les ouvriers, interrogé les techniciens. Ils ont été très impressionnés de ce spectacle de la vie des hommes. Ces jeunes reporters ont été interviewés à leur tour par un journaliste, M. Chambet, de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ». Voici quelques-unes des remarques formulées par les gosses : « Il y avait beaucoup de bruit ! — Ça sentait la graisse chauffée ! — Un homme m'a dit : à l'usine on n'est pas là pour s'amuser ! — Ce qui m'a étonné c'est qu'il n'y ait pas plus de doigts qui partent sous les grosses presses ! — C'est presque toutes des étrangères qui travaillent ici ! — Les ouvriers travaillent toute la journée sans arrêt ! — J'ai l'impression que cet ouvrier n'en finira jamais, chaque fois qu'il a fini, on lui en redonne ! — L'atelier était noyé d'huile ! »... Et il paraît que ces enfants appréciaient de se retrouver ensuite de nouveau en classe. Mais la leçon de choses était réussie, c'était l'essentiel.

Une fresque géante pour le pavillon de l'agriculture

Telle est la deuxième œuvre considérable à signaler. Elle a été réalisée par les écoliers de Bevaix (classe de M. Zaugg).

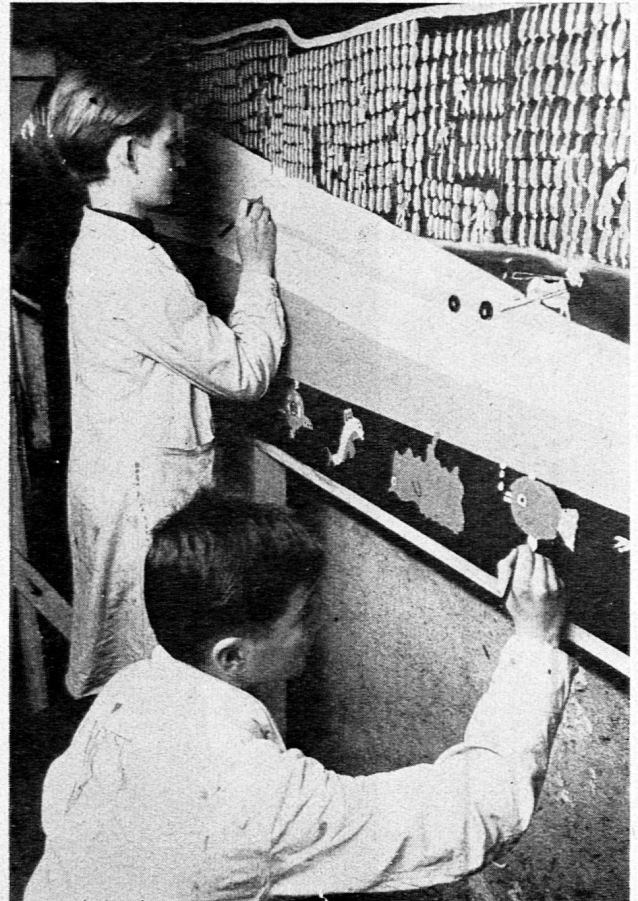
Bevaix est un village « témoin » en matière d'agriculture, il était donc tout indiqué que sa gent écolière « prenne le taureau par les cornes ! », en l'occurrence le pinceau par le manche.

Ce n'était pas une petite affaire que de broser une fresque de 12 m de long sur 3 m de haut. Panneau et échafaudage furent dressés dans un grenier qui tint lieu d'atelier où les équipes d'« Erni en herbe » s'attaquèrent au boulot et figolèrent leur œuvre dans tous les détails, en se barbouillant les mains, le bout du nez

et les manches de blouses. L'âge des artistes ? de 8 à 14 ans et demi. Que représente leur fresque ? Citons encore la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » qui disait en gros titre : « Pour l'Expo, les écoliers de Bevaix peignent avec amour : leur terre, leur pays, leur village, leur vigne ». C'est tout un programme.

Bravo donc à tous ces jeunes collaborateurs et à leurs maîtres. Ils auront bien mérité de l'Expo.

Francis Perret, Neuchâtel



Mathématique actuelle 15

Voici les solutions sommaires des données de l'article 14.

14.3 Ensemble défini par une propriété caractéristique :
 $\{x; x \text{ est canton fondateur de la Confédération}\}$;
 $\{y; y \text{ est canton dont les armoiries portent un ours}\}$;
 $\{z; z \text{ est la ville fédérale}\}$;
 $\{u; u \text{ est l'un des 4 points cardinaux}\}$;
 $\{v; v \text{ est terme de la devise des gymnastes}\}$;
 la devise prend ces termes dans un ordre convenu.

14.4 Ensemble défini par énumération :

- $\{\text{Appenzell, Berne}\}$, — l'ensemble vide \emptyset ;
- à discuter, d'après la forme (armoiries inscrites soit dans un écu, soit dans un rectangle) ;
- trois voies relient les villes A et B ; disons la voie bleue, la voie verte, la voie jaune.
L'ensemble des trajets ABA demandés peut être noté :
 $\{\text{bb, bv, bj, vb, vv, vj, jb, jv, jj}\}$.
- en lançant simultanément 2 dés à jouer, on peut obtenir au total 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 points. Il n'y a qu'une manière de faire 2 points : chaque dé donnant alors un point.
Il y a en revanche 6 manières de faire 7 points :
 $1+6, 2+5, 3+4, 4+3, 5+2, 6+1$.
Cela montre que les 11 résultats demandés ne sont pas « également possibles ». Nous touchons là à un problème de calcul des probabilités.
- former des « mots » de 3 lettres a, b, c.
Dans l'ordre lexicographique (12.13) on obtient :
 $\text{aaa aab aac aba abb abc aca acb acc baa bab bac bba bbb bbc bca bcb bcc caa cab cac cba cbb cbc cca ccb ccc}$.
- l'ensemble des fractions ordinaires irréductibles, dont chaque terme n'a qu'un chiffre compte 55 éléments. 27 de ces fractions sont inférieures à l'unité : écrire les fractions de numérateur 1, puis 2, puis 3, ...

14.5 Rectifier ces notations en supprimant les répétitions. Pour contrôle, il est avantageux de noter les éléments dans l'ordre alphabétique. (6.6)

14.6 Intersection, réunion d'ensembles.

Ces ensembles donnés étant A, B, C, nous notons les résultats dans l'ordre AB, AC, BC, ABC.

Nous laissons de côté l'ensemble $\{o, u, e, s, t\}$.

a) intersection d'ensembles

$\{a, i, l, e\}, \{a, i, e\}, \{a, i, e, g\}, \{a, i, e\}$.
 $\{b, a, u\}, \{b, e, u\}, \{b, u\}, \{b, u\}$.
 $\{b, u\}, \{b, l\}, \{b, n\}, \{b\}$.
 $\{d\}, \{s\}, \emptyset, \emptyset$.

b) réunion d'ensembles

$\{a, i, g, l, e\}, \{a, i, g, l, e\}, \{a, i, g, l, e\}, \{a, i, g, l, e\}$.
 $\{b, e, a, u, r, n\}, \{b, e, a, u, l\}$, etc.

14.7 Partition en croix d'un ensemble : diverses solutions sont imaginables, en voici deux.

$\{S, T, A, D, E\}$

Partition 1 voyelles, consonnes $\{A, E\}, \{S, T, D\}$

Partition 2 ont un axe de symétrie $\{A, T, D, E\}$
 n'a pas d'axe de symétrie $\{S\}$.

Construire la partition en croix, de l'ensemble donné, d'après (8.13), il y a 3 cellules.

$\{O, L, Y, M, P, I, Q, U, E\}$

Partition 1 voyelles, consonnes ;

Partition 2 lettre avant N, dans l'alphabet,
 lettre après N, dans l'alphabet.

Noter les 2 classes de chacune des partitions, puis les 4 cellules de la partition en croix.

14.8 On donne $E = \{1, 3, 5\}$ et $F = \{2, 4, 6, 8\}$.

Noter l'ensemble produit $E \times F$.

Voir (9.16), (10.2) et, plus loin, (14.15).

14.9 La loi \sim posée sur l'ensemble E des points appartenant aux côtés d'un triangle

1. est loi de composition interne, car à 2 points quelconques de E, distincts ou non, elle associe un point bien déterminé de E ;
2. est « partout définie » sur cet ensemble E ; (13.3)
3. est commutative ; (13.7)
4. n'est pas associative ; (13.8)
5. ne possède pas d'élément neutre. (13.5)

14.10 Rame de métro. Avec une notation facile à comprendre, nous avons les 4 sous-ensembles disjoints H_1, F_1, H_2, F_2 .

$H_1 \cup F_1$: l'ensemble des voyageurs de première ;

$F_1 \cup F_2$: l'ensemble des voyageuses ;

$H_1 \cup H_2 \cup F_2$: l'ensemble des voyageurs qui ne sont pas « voyageuses de première ».

Comment noter « l'ensemble de tous les voyageurs » ?

Préciser une partition en croix de l'ensemble des voyageurs.

Préciser l'intersection des ensembles $H_1 \cup H_2 \cup F_1$ et $F_1 \cup F_2 \cup H_2$.

14.11 Ensemble E des points du plan.

1. Dessiner 2 droites horizontales distinctes d et e. Soit a l'ensemble des points placés au-dessus de la plus élevée de ces droites, disons que c'est d ; soit b l'ensemble des points situés entre les 2 parallèles, soit c l'ensemble des points placés au-dessous de la droite e.

Nous avons ainsi précisé une partition en 5 classes (qui sont a, b, c, d, e) de l'ensemble des points du plan.

L'ensemble des parties de E est formé de $2^5 = 32$ éléments. Voir (7.9). Tout se passe ici comme s'il s'agissait de voir clair à propos d'une offre de 5 billets de loterie !

2. Dessiner 2 droites concourantes. Porter l'attention sur les 9 ensembles (de points) disjoints :
 - ensemble à un seul élément, le point commun R ;
 - ensemble des points situés sur chaque droite, d'un même côté de R, donc 4 ensembles ;
 - ensemble des points intérieurs à un même angle, donc 4 ensembles.

L'ensemble des parties de E compte $2^9 = 512$ éléments.

L'ensemble vide et le plan entier sont comptés aussi !

14.12 Droite et cercle. Il y a 3 cas de figure. Dans chacun d'eux commencer par noter des sous-ensembles disjoints, comme au 2. précédent.

Le nombre total des sous-ensembles de E est :
 $2^5 = 32$ si la droite est extérieure au cercle ;
 $2^7 = 128$ si la droite est tangente ;
 $2^{11} = 2048$ si la droite est sécante.

Couper un cercle par une horizontale en a et b, b à droite. Voyons de plus près ce dernier cas de figure. (Crayon svp !)

On peut définir une partition de l'ensemble E des des points du plan en 11 classes :

1. Classe A, ensemble à un élément, le point a ;
2. Classe B, ensemble à un élément, le point b ;
3. Classe C, ensemble des points de l'horizontale situés à gauche du point a ;
4. Classe D, ensemble des points de l'horizontale, situés entre les points a et b ;
5. Classe F, ensemble des points de l'horizontale situés à droite du point b ;
6. Classe G, ensemble des points de l'arc ab supérieur, arc sans ses extrémités ;
7. Classe H, ensemble des points de l'arc ab inférieur, arc sans ses extrémités ;
8. Classe K, ensemble des points à la fois intérieurs au cercle et situés au-dessus de l'horizontale ;
9. Classe L, ensemble des points à la fois intérieurs au cercle et situés au-dessous de l'horizontale ;
10. Classe M, ensemble des points à la fois extérieurs au cercle et situés au-dessus de l'horizontale ;
11. Classe N, ensemble des points à la fois extérieurs au cercle et situés au-dessous de l'horizontale.

Partition de E en deux classes :

C U F U M U N, A U B U D U K U L U G U H.

Partition de E en trois classes :

K U G U M, L U H U N, A U B U C U D U F.

14.13 Sur $N = \{0, 1, 2, 3, 4, \dots\}$, ensemble d'ordre infini, poser la loi $a \triangle b = 2a + 3b = c$.

1. C'est une loi de composition interne car...
2. Elle est « partout définie » car...
3. Aux couples donnés elle associe 7, 11, 16, 19.
4. Loi non commutative car $2a + 3b \neq 2b + 3a$ si $a \neq b$.
5. Loi non associative car $2(2a + 3b) + 3c \neq 2a + 3(2b + 3c)$ si $a \neq 3c$.
6. Pas d'élément neutre car si e désigne l'élément neutre présumé, on doit avoir simultanément et quel que soit l'élément a de l'ensemble N :

$$2a + 3e = a \text{ et } 2e + 3a = a.$$

Et l'on voit que e, ainsi défini, dépend de a, contrairement à la définition de l'élément neutre d'une loi de composition interne.

14.14 Puisque $A = \{4, 8, 12, 16, 20\}$ et $B = \{6, 12, 18\}$ on trouvera $K = \{12\}$ et $H' = \{2, 10, 14\}$.

Il est aisé de vérifier les relations proposées, traitées d'une manière plus générale au (11.10).

14.15 Voir Mathématique actuelle 12 et (14.8).

Disposition classique : le premier élément du couple est indiqué en abscisse, le second en ordonnée.

5	+
4	.	.	.	+	.
3	.	.	+	.	.
2	.	+	.	.	.
1	+
	1	2	3	4	5

- a) couples (a,a) de la diagonale principale ; (12.3)
- b) couples (a,b) et (b,a) figurés par 2 points symétriques par rapport à cette diagonale ;
- c) couples (x,3) figurés sur l'horizontale à la hauteur 3 ;
- d) couples (2 ; y) figurés sur la « verticale » des points d'abscisse 2.

Le lecteur dessine effectivement un système d'axes de coordonnées xOy et met en place chaque point qui est image d'un couple du tableau (14.8).

14.16 Soit l'ensemble $A = \{1, 2, 3, 4, 5\}$.

Déterminer les ensembles X vérifiant les relations d'inclusion :

1. $\{1, 2\} \subset X \subset A$

On obtient 8 solutions, des sous-ensembles de A (7.10) :

$\{1, 2\}, \{1, 2, 3\}, \{1, 2, 4\}, \{1, 2, 5\},$
 $\{1, 2, 3, 4\}, \{1, 2, 3, 5\}, \{1, 2, 4, 5\}, \{1, 2, 3, 4, 5\}.$

2. $\{2\} \subset X \subset \{1, 2, 5\}$

On obtient 4 solutions : $\{2\}, \{1, 2\}, \{2, 5\}, \{1, 2, 5\}.$

3. $\{1, 2, 3, 4\} \subset X \subset A$

On obtient les 2 solutions : $\{1, 2, 3, 4\}, \{1, 2, 3, 4, 5\}.$

14.17 On trouve :

- a) $A \cap B = \emptyset.$

$A \cap C = \{6, 12, 18, \dots\} = \{x ; x \text{ est multiple de } 6\}.$

$B \cap C = \{3, 9, 15, 21, \dots\}.$

Il s'agit, pour ce dernier, des termes d'une progression arithmétique de premier terme 3 et de raison 6.

Il est commode de dire cela, et commode d'écrire les éléments de l'ensemble dans cet ordre, car on saura vite où il faut chercher, par exemple, le « nombre le plus voisin de 64 ».

Ne pas oublier que l'ensemble en jeu n'est pas transformé en un autre ensemble si l'ordre des éléments est modifié. (6.6)

- b) $U \cup A = U, \emptyset \cup B = B.$

- c) $A \cup U \cup B = U, A \cap B \cap U = \emptyset.$

14.18 On obtient :

- a) Complément

1. $A' = \{2, 4\} = B, B' = A.$
2. $A' = C' = B.$
3. $A' = B, D' = \{4 ; 5\}.$
4. $(A')' = A, E' = \{1, 4, 5\}.$

- b) Intersection

1. $A \cap B = \emptyset.$
2. $A \cap C = A = C.$
3. $A \cap D = \{1, 3\}.$
4. $A' \cap E = \{2\}.$

- c) Réunion

1. $A \cup B = U.$
2. $A \cup C = A = C.$
3. $A \cup D = \{1, 2, 3, 5\}.$
4. $A' \cup E = \{2, 3, 4\}.$

14.19 Localités B, F, G, L, N, S.

Pour chacune des relations binaires posées sur l'ensemble de ces localités, le lecteur construira un tableau à double entrée, et l'équipera d'après la convention du (12.6).

L'analyse de chacun de ces tableaux (12.7)

- permettra de préciser les caractères (10.9) de la relation binaire étudiée ;
- suggérera parfois l'étude d'une relation « voisine », par exemple : « x précède y » et « x ne suit pas y » ;
- conduira finalement à une conclusion, par exemple : « cette relation est relation d'ordre partiel ».

- « x précède y » est irréflexive, antisymétrique et transitive. C'est donc une relation d'ordre strict. (12.9)
 - « x a plus d'habitants que y ». Même conclusion.
 - « x est située plus loin d'Yverdon que y » est irréflexive, antisymétrique et transitive. Conclure !
 - « x n'est pas située à plus de 35 km de y » est réflexive, symétrique, ni transitive, ni intransitive.
 - « x est située à plus de 50 km de y » est irréflexive, symétrique, ni transitive, ni intransitive.
 - « x est située plus au sud que y » est relation d'ordre strict. Comparer les latitudes.
- Quelle est la relation d'ordre large correspondante ?

L. Addor.

Rien de nouveau sous le soleil (suite)¹

Les facteurs d'une éducation attrayante : la curiosité, l'intérêt fonctionnel, les « motivations » psychologiques.

Les leçons qu'on fait entrer de force dans l'âme n'y demeurent pas...

...qu'ils s'instruisent en jouant.

L'éducation est une discipline bien entendue qui, par voie d'amusement, conduit l'âme de l'enfant à aimer ce qui doit le rendre accompli.

PLATON. 429-347 av. J.-C.

Que l'étude soit pour lui un jeu : faisons-lui des questions, donnons-lui des louanges, et qu'il s'applaudisse parfois de son petit savoir.

QUINTILIEN. 35-95 après J.-C.

Le maître atténuera ingénieusement l'ennui par l'artifice d'une méthode attrayante ; les Anciens nous en ont montré les moyens. Ils moulaient en forme de lettres les friandises aimées des enfants et leur faisaient ainsi, véritablement, avaler l'alphabet. Dis-moi le nom de cette lettre, je te la donnerai. Ou bien, on faisait sculpter des lettres en ivoire, qui servaient de jouet à l'enfant, ou bien on utilisait à cette fin telle autre chose dont l'enfance fait son amusement.

ERASME. 1467-1536.

Il est dangereux d'isoler la jeunesse. Il faut au contraire permettre aux jeunes gens d'entendre, de voir et d'apprendre toutes sortes de choses, tout en observant la discipline et les règles de l'honneur. La joie et la récréation sont aussi nécessaires aux enfants que la nourriture et la boisson...

LUTHER. 1483-1546.

Qu'on lui mette en fantaisie une honnête curiosité de s'enquérir de toute chose : tout ce qu'il y aura de singulier autour de lui, il le verra, un bâtiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne...

Combien leurs classes seraient plus décevantement jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants !... Où est leur profit, que là fût aussi leur ébat. On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant et enfieller celles qui lui sont nuisibles.

MONTAIGNE. 1533-1592.

L'éducation doit s'appuyer sur la curiosité qui recherche les connaissances et qui est l'instrument principal fourni par la nature pour écarter l'ignorance...

Non seulement il faut répondre sérieusement aux questions des enfants et les instruire de ce qu'ils désirent savoir... mais il faut encore encourager leur curiosité.

LOCKE. 1632-1704.

Montrer toujours un but solide et agréable qui soutienne le travail, mêler l'instruction et le jeu, laisser la vue de l'élève se promener un peu et se mettre au large.

La curiosité de l'enfant est un penchant de sa nature qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter.

Par exemple, à la campagne, ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est ; il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, et il faut leur expliquer ce qu'ils font : comment est-ce qu'on sème le blé, et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend diverses marchandises. Il ne faut jamais être importunés de leurs demandes : ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction ; témoignez-y prendre plaisir ; par là, vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes les choses qui servent à l'homme et sur lesquelles roule le commerce...

FÉNELON. 1651-1715.

Il est bien étrange que, depuis qu'on se mêle d'élever les enfants, on n'ait imaginé d'autre instrument pour les conduire que l'émulation, la jalousie, l'envie, la vile crainte, toutes les passions les plus dangereuses, les plus promptes à fermenter et les plus propres à corrompre l'âme, même avant que le corps soit formé. On a essayé tous les instruments, hors un, le seul précisément qui puisse réussir, la liberté bien réglée... Car il ne faut pas confondre la licence avec la liberté. Comment concevrais-je qu'un enfant ainsi dominé par la colère et dévoré par les passions les plus irascibles puisse jamais être heureux ? Heureux lui ? C'est un despote, c'est à la fois le plus vil des esclaves et la plus misérable des créatures...

L'intérêt présent, voilà le grand mobile qui mène sûrement et loin...

ROUSSEAU. 1712-1778.

En refoulant en lui cette légitime curiosité, ce désir si naturel de connaître le nom et les propriétés des choses, nous étouffons en lui le germe de la vie intellectuelle.

FROEBEL. 1782-1852.

Citations rassemblées par Violette Giddey.

¹ Voir « Educateur » des 13 et 20 mars.

Notre français, S. O. S.

Il arrive à chacun de faire des fautes de langage, que ce soit par précipitation, négligence ou ignorance. On rencontre des erreurs et des impropriétés chez les meilleurs écrivains. Ce sont eux parfois, et surtout une large tolérance, qui font entrer dans la langue tel néologisme barbare ou telle forme syntaxique douteuse.

Certes, il est des tics professionnels. J'avais pensé citer ce fameux BIEN SUR. Mais M. A. Ischer l'a fort bien condamné ici-même il y a quelque temps. Il y a l'abus des formes pléonastiques contenant les pronoms Y et EN. Et aussi le danger que comporte le relatif DONT. Un chroniqueur de la radio ne disait-il pas : ... *dont voici SON signalement* ?

Il y a surtout le *jargon* sportif. Un reporter s'excuse souvent d'employer ce terme ; c'est aussi devenu un tic, chez lui. Mais il ferait beaucoup mieux de se surveiller, de se corriger et d'épargner sa faconde. Voici quelques exemples du tort et de la torture que les rédactions sportives font endurer à la langue française. Je n'invente rien :

« ... *Attaques pas assez puissantes pour battre une défense bernoise dont Fuchs EN fut le pilier.* » — « *Merlo ne lâcha pas Frigerio d'une semelle DONT on attendait beaucoup de bien* ! (Evidemment, avec des souliers à crampons !) — « *Il est né le ... 41 et DONT il a toujours fait partie du Ski-Club* ! »

Quelques exemples de charabia sportif toujours : « *Dommage que l'entente n'Y soit pas entre ces derniers et qu'il FAUT que X soit là au milieu pour que...* » — « *Si le score nul à la mi-temps pouvait correspondre à ce que nous VENIONS D'ASSISTER...* » — « *Nous éviterons d'avoir la tête enflée, disait Marcel Vonlanden toujours blessé à l'aine* » (Sic. — Comme disait un de nos professeurs : Probablement le contrecoup de la secousse du choc !) — « *Mais il est certain que Frances-Perez a ACCUMULÉ LE jour de repos (resic !) avec un plaisir non dissimulé.* » — « *Pour apprécier objectivement DU match...* » — « *Chevalley I est substitué PAR Chevalley II* » (Il s'agit du club d'Yverdon). — « *Ses trois buts... eurent le don de rendre sarcastiques les PROTOTYPES des spectateurs qui n'y connaissaient rien.* » (Heureusement !) — « *La PRESTATION de l'arrière local créa une excellente base sur laquelle VONT s'appuyer ses collègues de la défense.* » Etc.

Et le germanisme SUR : « ... *aussi vont-ils vouer tous leurs efforts SUR le championnat.* » — « *Quatre secondes et demie séparent l'étonnant triomphateur SUR son camarade.* »

Ou bien, avec audace, on forge le passé simple d'un verbe qui n'en a pas : « *X EXTRAYA la balle d'un paquet de joueurs.* »

Souvent, ce sont les titres eux-mêmes qui se veulent spirituels ou connaisseurs par des allusions à l'histoire ou à la mythologie : *JUSTICIA devait être comblée* !

Et puis il y a le fameux DÉBUTER qu'on rend perpétuellement transitif : « *Il DÉBUTA SA CARRIÈRE de footballeur...* » Tout au plus, le gardien pourrait-il débiter le ballon, c'est-à-dire le dévier hors des buts.

Allons, messieurs les journalistes sportifs ; le temps vous manque, je sais ; mais soyez « sport » et ne masquez pas notre langue. Vous êtes lus abondamment et par quantité de jeunes auxquels vous donnez de bien mauvais exemples.

Mais ailleurs aussi, on parle et on écrit mal : « *de suite* » pour tout de suite ; « *partir à* » prend de plus en plus la place de Partir pour ; de manière A ce que, de façon A ce que, pour De manière que, De façon que.

Enfin, j'en ai à ce fameux *week-end*. Vous savez l'anglais ? Bon, pas moi. Je préférerais qu'on forgeât un néologisme : « bon dejour » ou « bon samelun »... Mais pourquoi pas après tout ne pas souhaiter, ainsi que je fais pour vous « Bon relâche » !

A. Chevalley

Aux abonnés de l'« Educateur »

Nous nous sommes engagés à vous renseigner sur la campagne entreprise par « Plaisir de lire » en faveur de « Terre des Hommes ».

Commencée à une époque peu propice, elle n'a, à ce jour, rapporté que le 40 % de 925 francs. La vente se poursuit afin de permettre à chacun de vous de procurer à des êtres totalement déshérités la gouttelette indispensable à leur survivance. Une quarantaine d'enseignants genevois, neuchâtelois et vaudois nous ont déjà apporté leur précieux concours ; nous les en remercions bien sincèrement.

Sommes-nous téméraires d'escompter une vente moyenne d'un livre par chacun des 4000 abonnés à l'« Educateur » ? Un tel résultat vaudrait à « Terre des Hommes », de votre part, 4 à 5000 francs.

Spécialement pour vous, il nous reste :

800 ex. « Lettres de mon moulin » à	Fr. 2.50
1000 ex. « Terre des Hommes »	2.50
1000 ex. « Livre de Blaise »	3.90
1000 ex. « Le Grand-Meaulnes »	3.90
400 ex. « Hommage au général Guisan »	6.—

(Livraison fin avril.)

A l'aide d'un bulletin de versement, envoyez-nous vos commandes à « Plaisir de lire », Lausanne, CCP II 1761. Nous les exécuterons avec autant d'empressement que de gratitude.

Les organisateurs.

Samedi et dimanche 2 et 3 mai 1964, Camp de Vennes, Lausanne.

5^e Rencontre d'Enseignants primaires et secondaires de la Suisse romande

Thème : Le christianisme est-il la seule vraie religion ?

Responsables : une équipe d'enseignants et le pasteur M. Ray.

Inscriptions : jusqu'au 28 avril au secrétariat du camp, route de Berne 90, Lausanne 10.

Début de la retraite samedi 2 mai à 15 heures ; clôture dimanche 3 mai à 17 heures.

Apporter : deux draps ou sac de couchage, Bible, crayon, papier.

Ces retraites, ouvertes à tous les enseignants, toniques et heureuses, nous replacent, hommes de XX^e siècle, face aux grands et éternels problèmes de la Foi.

LA CHAUX-DE-FONDS

Métropole de l'horlogerie

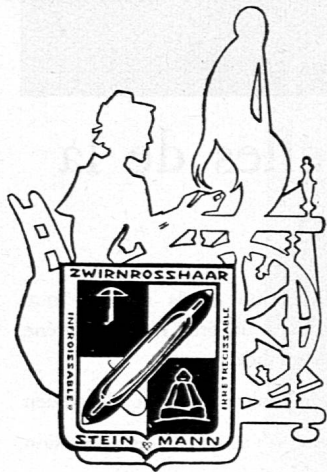
vous invite à visiter ses musées

Musée des Beaux-Arts : exposition à l'occasion du Centenaire de la Société des Amis des Arts : « Artistes de La Chaux-de-Fonds, de Léopold-Robert à Le Corbusier.

Musée d'histoire naturelle : entièrement rénové, connu plus particulièrement pour sa riche collection de la faune angolaise.

Musée d'horlogerie : illustration de l'horlogerie à travers les siècles.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Service d'information des Montagnes neuchâteloises, Case postale 306, tél. (039) 3 26 26.



Fais ton travail honnêtement
ce sera ta meilleure réclame

Tissage Crin STEINMANN S. A.

Filature, tissage et décatissage
de toile de crin

LA CHAUX-DE-FONDS

Directement de la fabrique



Malgré la haute qualité,
prix extrêmement
avantageux.

• Economie en évitant
le bénéfice des
intermédiaires

• 85 ans d'expérience

Demandez notre
catalogue gratis
No. 16

BON

A Guy-Robert, Fabrique Musette,
La Chaux-de-Fonds 16

Envoyez-moi GRATIS votre catalogue No. 16 richement illustré contenant le choix complet des montres Musette de toutes catégories de prix et d'exécution.

Nom:

Profession:

Adresse:

A expédier dans enveloppe ouverte affranchie à 5 cts. 1

Administration Cantonale Vaudoise

Le poste suivant est actuellement au concours :

éducateur

aux Etablissements de la plaine de l'Orbe, Orbe.

Prière de consulter les conditions spéciales dans la « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud du mardi 14 avril 1964.

Office du personnel.

COURSES D'ÉCOLE

Demandez-nous un devis, cars de 10 à 38 places.
Personnel de toute confiance.

Autobus Lausannois

rue Centrale 1
tél. 24 93 10
Lausanne

Coutellerie-Orfèvrerie de l'Île

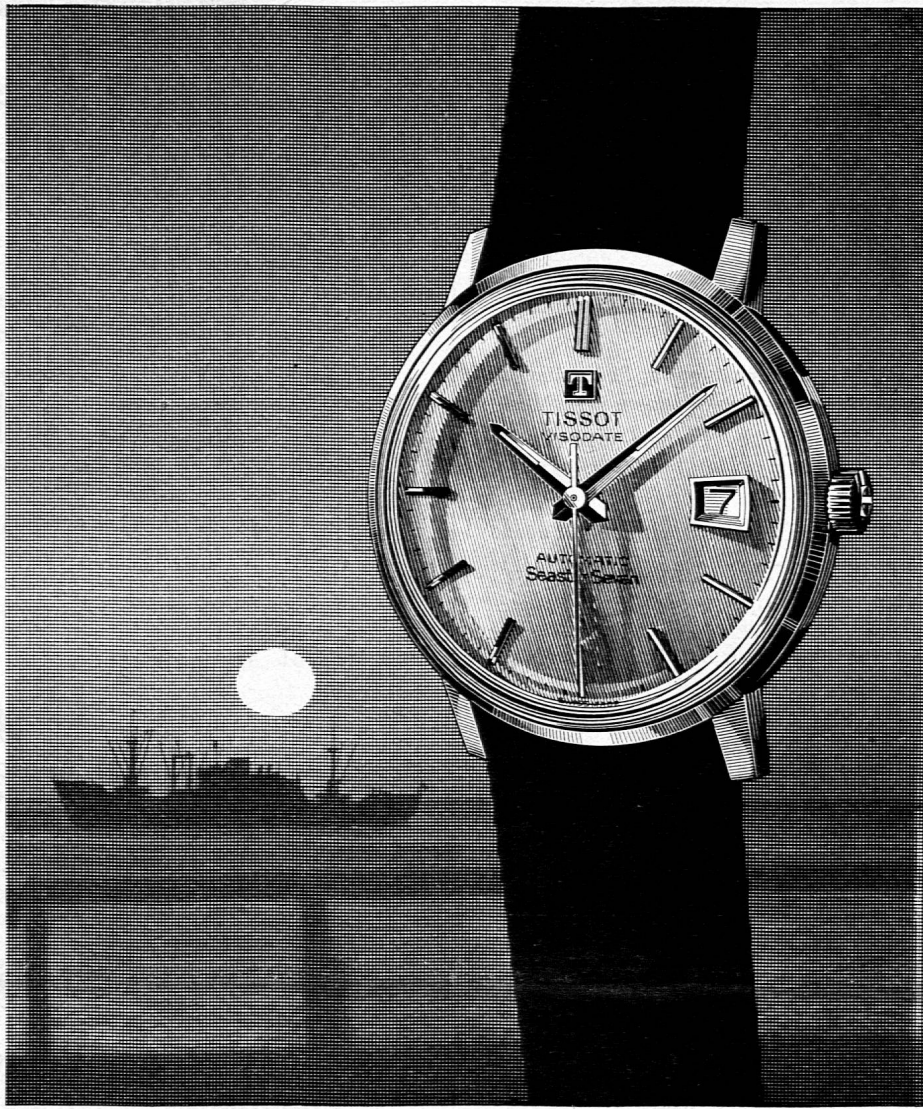
M. Fontaine & Cie

Représentant officiel des couverts Christofle

1, Tour-de-l'Île

Tél. 25 09 52

GENÈVE



Les 7 qualités essentielles de la Seastar Seven

- Une boîte d'une seule pièce: une montre plus plate, plus élégante, mais aussi plus solide et plus précise.
- Une boîte d'une seule pièce: meilleure étanchéité, grâce à la suppression du fond et du pas de vis des boîtes étanches traditionnelles.
- Une boîte d'une seule pièce: suppression de la corrosion.
- Une montre originale et luxueuse (cadran et aiguilles de luxe).
- Une gamme de prix imbattable: en plus de ces avantages, le prix de la Seastar Seven reste au niveau habituel des prix très avantageux Tissot qui, on le sait, sont un des facteurs principaux de son prodigieux succès dans le monde entier.
- Une présentation de la montre toute nouvelle, dans un étui en polystyrène, inaltérable et indéformable.
- Service mondial de vente et d'entretien.
Tissot - Depuis 1853 au service de la précision.

Seastar Seven acier	or 18 ct	
Autom., date, étanche	Fr. 170.-	Fr. 380.-
Automatique, étanche	Fr. 155.-	Fr. 365.-
Date, étanche	Fr. 125.-	—
Étanche	Fr. 110.-	Fr. 315.-
Autres modèles Tissot dès Fr. 80.-		


TISSOT
 Seastar Seven

Nationale Suisse

B e r n o

J.A.

Montreux 1